

	Secteur VIE SPORTIVE	<h1>NOTE EXPLICATIVE</h1> <h2>Autorisation et homologation des compétitions</h2>	Adoption : Entrée en vigueur : Validité : Permanente Modification : Commission : Compétitions Individuelles Nombre de pages : 1
---	--------------------------------	--	--

Cette note explique les modifications apportées au Règlement autorisation et homologation des compétitions.

Après consultation des comités, 3 tournois seront autorisés dans le 31 le même weekend, et 2 dans le 34 si ce sont des tournois individuels et par équipe ou si ils sont distants de plus de 50km.

Suppression de la notion des 50kms minimum entre deux clubs de deux départements différents pour autoriser leurs compétitions.

- ➔ Simplification pour la Ligue. Aussi, l'augmentation du nombre de compétiteurs nous laisse penser que les tournois se remplissent de plus en plus et que l'organisation de deux tournois proches géographiquement n'entraîne pas forcément une concurrence. Le concept (tableaux, récompenses, format des poules, ec...) du tournoi étant plus important aujourd'hui que le lieu.

Interdiction des compétitions de club lors des championnats ou circuits départementaux.

Interdiction des compétitions pour les joueurs D, R et N pendant les championnats régionaux (autorisation des compétitions pour les P).

Interdiction des compétitions jeunes pour les joueurs D, R et N pendant les circuits régionaux (autorisation des compétitions pour les P).